

Cadre logique du programme du CIR pour la deuxième phase

Impact	Indicateurs de contexte	Niveau de référence Décembre 2015	Cible (fin de Phase 2) Décembre 2022	Source/fréquence	Hypothèses
Les pays du CIR sont intégrés dans le commerce mondial d'une façon qui contribue à réduire la pauvreté et à assurer un développement durable.	<u>I.1.</u> Part des PMA dans les exportations mondiales de produits non pétroliers			Données douanières, COMTRADE, fiches de pays de l'Aide pour le commerce de l'OMC.	Plusieurs facteurs, y compris le soutien du CIR aux PMA, contribueront à améliorer les indicateurs de contexte en vue d'obtenir l'impact souhaité. Les résultats ne seront donc pas uniquement attribuables au CIR.
	<u>I.2.</u> Valeur du commerce des PMA (intrarégional et mondial).			Mise à jour annuelle par l'OMC.	
	<u>I.3.</u> Flux d'APC à destination des PMA.			Mise à jour annuelle par le SNPC de l'OCDE.	Stabilité politique dans les pays du CIR et pas de catastrophe naturelle majeure (environnement, pénurie alimentaire, maladie, conflit, etc.). L'élaboration et la mise en œuvre de projets au niveau national incluent des volets sur la parité et sur le développement au profit des populations pauvres.
	<u>I.4.</u> Investissement étranger direct (IED) dans les PMA.			Base de données de la CNUCED (mise à jour annuelle), annuaire des statistiques d'investissement direct international de l'OCDE.	

Résultat 1	Indicateurs	Niveau de référence Décembre 2015	Cible (fin de Phase 2) Décembre 2022	Source/fréquence	Hypothèse
Les pays du CIR disposent d'un programme en matière de commerce favorable à la croissance durable au profit des populations pauvres.¹	<u>R1.1</u> Nombre de pays du CIR qui ont intégré le commerce dans leur plan national de développement.	Auto-évaluation par chaque pays et vérification par le CIR au moyen d'une liste récapitulative.	Tous les pays du CIR ayant des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 ont intégré le commerce de manière satisfaisante (échelle à 5 points).	Rapports du PF/de l'UNMO. Rapports de situation annuels par pays. Plan national de développement. EPC disponibles.	Le gouvernement met l'accent sur le commerce dans le plan national de développement et augmente les ressources allouées au développement du secteur commercial. Le gouvernement maîtrise l'ensemble de son plan national de développement.
	<u>R1.2</u> Nombre de pays du CIR qui disposent de mécanismes de coordination du commerce.	Utiliser le rapport de situation du SE de 2015 pour établir le niveau de référence.	Tous les pays du CIR ayant des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 ont des mécanismes de coordination du commerce qualifiés au moins de bons (échelle à 5	Rapports du PF/de l'UNMO. Rapports de situation annuels par pays. Rapport annuel de situation du SE. Rapports de supervision/RRM. Évaluation	Capacité/aptitude du ministère du commerce à influencer sur le gouvernement central à propos des questions liées au commerce. Le renforcement des capacités au niveau national a inclus des approches de mise en œuvre incluant la coordination du programme national pour le

¹ La croissance au profit des populations pauvres fait référence à la croissance économique résultant du commerce de marchandises et de services qui soutient les moyens d'existence des populations pauvres. Cela comprend des secteurs commerciaux comme l'agriculture (les cultures et les produits connexes, les animaux d'élevage et les produits connexes), le tourisme, les textiles et les vêtements.

			points).	permettant d'établir le niveau de référence, évaluations à mi-parcours et au terme du projet.	développement du commerce.
	<u>R1.3</u> Nombre de stratégies sectorielles intégrant le commerce par pays.	Réaliser une enquête pour établir le niveau de référence.	Tous les pays du CIR ayant des projets au titre de la catégorie 1 ont intégré le commerce de manière satisfaisante dans 80% des stratégies sectorielles pertinentes.	Rapports du PF/de l'UNMO. Rapports de situation annuels par pays. Rapports de supervision/RRM. Stratégies sectorielles. Évaluation permettant d'établir le niveau de référence, évaluations à mi-parcours et au terme du projet.	Le gouvernement démontre son engagement à développer le programme national en matière de commerce. Les ministères de tutelle des secteurs liés au commerce sont disposés à collaborer avec le ministère du commerce pour mettre en œuvre la politique commerciale nationale. Le gouvernement maîtrisera l'ensemble des stratégies liées au commerce.
Produit 1	Indicateurs	Niveau de référence	Cible (fin de Phase 2)	Source/fréquence	Hypothèses
		Décembre 2015	Décembre 2022		
<u>P.1</u> Amélioration des contributions à l'élaboration des politiques	<u>P.1.1</u> Nombre de politiques commerciales de qualité actualisées avec l'aide du	Utiliser l'EPC de l'OMC comme fondement pour	80% des pays du CIR ayant des projets de	Rapports du PF/de l'UNMO. Rapports de situation	Le gouvernement démontre son engagement à développer et à maîtriser la

<p>fondées sur des faits à l'appui du commerce au profit des populations pauvres.</p>	<p>CIR.</p>	<p>établir le niveau de référence.</p>	<p>soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 disposent d'une politique commerciale qualifiée au moins de bonne (échelle à 5 points).</p>	<p>annuels par pays.</p>	<p>politique commerciale.</p> <p>Le ministère chargé du commerce est capable de mettre en œuvre la politique commerciale nationale et fait preuve de leadership à cet effet.</p>
	<p><u>P.1.2</u> Nombre d'actions visant à améliorer la législation et la participation à divers processus et réunions (y compris accession à l'OMC, intégration régionale, etc.).</p>	<p>Réaliser une enquête pour établir le niveau de référence.</p>	<p>80% de tous les pays du CIR ayant des projets au titre de la catégorie 1 disposent d'une législation relative au commerce qualifiée au moins de satisfaisante.</p>	<p>Rapports du PF/de l'UNMO.</p> <p>Rapports de situation annuels par pays.</p> <p>Rapports d'accession à l'OMC.</p>	<p>Augmenter la capacité de l'UNMO permettra d'accroître son aptitude à produire des textes législatifs ou à en coordonner la production.</p> <p>Volonté des pays du CIR d'accéder à l'OMC et de s'engager dans le processus d'accession.</p>
	<p><u>P.1.3</u> Nombre d'études diagnostiques effectuées/mises à jour avec l'aide du CIR.</p>	<p>Utiliser le rapport de situation du SE de 2015 pour établir le niveau de référence.</p>	<p>100% des pays participant activement au CIR et ayant des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1.</p>	<p>EDIC et matrice des actions.</p> <p>Rapports du PF/de l'UNMO.</p> <p>Rapports de situation annuels par pays.</p>	<p>Le point focal du ministère chargé du commerce est capable et en mesure de s'adapter aux arrangements nationaux de mise en œuvre pour diriger le processus de l'EDIC.</p>

Produit 2	Indicateurs	Niveau de référence Décembre 2015	Cible (fin de Phase 2) Décembre 2022	Source/fréquence	Hypothèses
<p><u>P.2</u> Renforcement de la coordination institutionnelle du commerce et du développement.</p>	<p><u>P.2.1</u> Nombre de pays du CIR, qui ont intégré une UNMO dans leur système gouvernemental.</p>	<p>Utiliser le rapport de situation du SE de 2015 pour établir le niveau de référence.</p>	<p>Au moins 80% des pays participant activement au CIR et ayant des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1.</p>	<p>Rapports du PF/de l'UNMO. Rapports de situation annuels par pays. Rapports de supervision/RRM.</p>	<p>Les structures mises en place au titre de la catégorie 1 sont financées par le gouvernement sur une base continue.</p> <p>Volonté du gouvernement d'intégrer l'UNMO dans le ministère responsable du commerce.</p> <p>Existence d'une stratégie de sortie pour intégrer des équipes dans le ministère responsable du commerce.</p> <p>Le gouvernement soutient un plan de renforcement des capacités à moyen et à long terme pour accroître la capacité de l'UNMO à s'acquitter des fonctions liées au commerce (y compris la formulation de politiques et de stratégies commerciales, des fonctions de suivi et d'évaluation et des fonctions fiduciaires) dans le but de renforcer les</p>

					capacités humaines du ministère responsable du commerce concernant la réalisation d'activités nationales liées au commerce.
	<u>P.2.2</u> Nombre de pays du CIR qui disposent de mécanismes de coordination public-privé efficaces et de qualité.	Utiliser le rapport de situation du SE de 2015 pour établir le niveau de référence.	Tous les pays du CIR ayant des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 disposent de mécanismes de consultation entre les secteurs public et privé qualifiés au moins de bons (échelle de 5 points).	Rapports du PF/de l'UNMO. Rapports de situation annuels par pays. Rapports de supervision/RRM. Évaluation permettant d'établir le niveau de référence, évaluations à mi-parcours et au terme du projet.	Le gouvernement montre sa capacité et sa volonté de collaborer avec le secteur privé et celui-ci montre sa volonté de collaborer avec le gouvernement pour mettre en œuvre la politique commerciale nationale et contribuer au développement du régime de commerce du pays. Le mécanisme est ouvert et transparent. Volonté des ministères de tutelle des secteurs liés au commerce de collaborer et de procéder à des examens L'engagement est ouvert et transparent.
	<u>P.2.3</u> Nombre de pays du CIR dans lesquels un dialogue est engagé entre le gouvernement	Utiliser le rapport de situation du SE de 2015 pour établir le niveau de référence.	Tous les pays du CIR ayant des projets de soutien aux ANMO au titre	Rapports du PF/de l'UNMO. Rapports de situation annuels par pays.	Les donateurs dans les pays sont disposés à opérer de manière coordonnée (par donateur on entend aussi bien ceux qui participent au

	et les donateurs sur des questions liées au commerce.		de la catégorie 1 disposent de mécanismes de consultation entre les donateurs et le gouvernement qualifiés au moins de bons (échelle de 5 points).	Rapports de supervision/RRM.	CIR que les autres partenaires de développement bilatéraux, ainsi que les ONG et les organisations caritatives). Un accord entre le gouvernement et un donateur comprend des aspects relatifs à l'ouverture d'un dialogue sur les questions commerciales. Le dialogue est ouvert et transparent.
Produit 3	Indicateurs	Niveau de référence	Cible (fin de Phase 2) Décembre 2022	Source/fréquence	Hypothèses
P.3 Renforcement des ressources humaines pour le commerce et le développement.	P.3.1 Nombre de fonctionnaires (ventilé par sexe et par âge) formés dans des domaines liés au commerce.	À établir sur la base de l'évaluation des capacités et du plan de formation.	Le nombre de fonctionnaires publics formés représente au moins 80% du nombre cible établi dans le plan de formation annuel.	Rapports du PF/de l'UNMO. Rapports de situation annuels par pays. Rapports de supervision/RRM.	Volonté des institutions publiques de renforcer les capacités de leur personnel sur les questions relatives au commerce sans influences ni préjugés. Les personnes formées sont disponibles pour assurer un soutien dans le cadre du suivi. L'implication des parties prenantes et des communautés locales n'est

					<p>pas limitée.</p> <p>Des experts locaux dans les domaines de formation liés au commerce sont disponibles.</p>
	<p><u>P.3.2</u> Nombre de représentants du secteur privé (ventilé par sexe et par âge) qui ont été formés dans des domaines liés au commerce pour participer au programme national en matière de commerce.</p>	<p>À établir sur la base de l'évaluation des capacités et du plan de formation.</p>	<p>Le nombre de représentants du secteur privé formés représente au moins 80% du nombre cible établi dans le plan de formation annuel.</p>	<p>Rapports du PF/de l'UNMO.</p> <p>Rapports de situation annuels par pays.</p> <p>Rapports de supervision/RRM.</p>	<p>Volonté du secteur privé de collaborer avec le gouvernement pour mettre en œuvre la politique nationale en matière de commerce.</p> <p>La participation du secteur privé n'est pas limitée.</p> <p>Les personnes formées pourront assurer un soutien dans le cadre du suivi.</p>
	<p><u>P.3.3</u> Nombre de pays qui disposent d'outils de communication de renseignements de qualité pour les diverses parties prenantes.</p>	<p>Réaliser une enquête pour établir le niveau de référence.</p>	<p>Tous les pays du CIR ayant des projets de soutien aux ANMO au titre de la catégorie 1 disposent d'outils de communication des renseignements qualifiés au moins de bons.</p>	<p>Rapports du PF/de l'UNMO.</p> <p>Rapports de situation annuels par pays.</p> <p>Rapports de supervision/RRM.</p> <p>Stratégie de communication du pays sur le commerce.</p>	<p>La communication et l'échange de renseignements ne sont pas limités.</p> <p>Volonté des parties prenantes de contribuer aux systèmes d'information intégrés et d'échanger régulièrement des données.</p>

Résultat 2	Indicateurs	Niveau de référence Décembre 2015	Cible (fin de Phase 2) Décembre 2022	Source/fréquence	Hypothèses
Les pays du CIR renforcent leur présence sur les marchés internationaux.	<u>R.2.1</u> Volume de la production générée grâce aux interventions du CIR.	Réaliser une enquête pour établir le niveau de référence.	À établir sur la base des résultats de l'étude de référence.	Rapports du PF/de l'UNMO. Rapports de situation annuels par pays. Rapports de supervision/RRM	Le commerce dans les secteurs bénéficiant aux populations pauvres réduit le chômage, accroît les revenus et contribue à réduire la pauvreté. Le gouvernement soutient la croissance au profit des populations pauvres.
	<u>R.2.2</u> Nombre de nouveaux marchés internationaux pénétrés avec l'aide du CIR.	Réaliser une enquête pour établir le niveau de référence.	À établir sur la base des résultats de l'étude de référence.	Rapports du PF/de l'UNMO. Rapports de situation annuels par pays. Rapports de supervision/RRM. Statistiques nationales.	Les exportateurs auront accès à une assistance technique et financière. Les exportateurs ont accès à des renseignements commerciaux actualisés pour leurs produits.
Produit 1	Indicateurs	Niveau de référence Décembre 2015	Cible (fin de Phase 2) Décembre 2022	Source/fréquence	Hypothèses
<u>P.1</u> Soutien accordé aux bénéficiaires du CIR (agriculteurs, MPME parties prenantes, etc.) en	<u>P.1.1</u> Nombre total de personnes (ventilé par genre et par âge) recevant une formation	Réaliser une enquête sur les pays ayant des projets au titre de la catégorie 2 et	Augmentation de 10% par an.	Rapports du PF/de l'UNMO. Rapports de situation annuels par pays.	Les autorités responsables du projet sont attachées à un développement respectant la parité.

particulier aux femmes et aux jeunes pour leur permettre de participer aux initiatives du CIR en matière de renforcement des capacités.	de qualité en vue de mieux participer à l'économie.	sur ceux qui pourraient en avoir afin d'établir le niveau de référence.		Rapports de supervision/RRM.	
	<u>P.1.2</u> Nombre d'activités de sensibilisation menées sur le thème des femmes et de l'environnement dans le contexte du commerce.	Réaliser une enquête sur les pays ayant des projets au titre de la catégorie 2 et sur ceux qui pourraient en avoir afin d'établir le niveau de référence.	Augmentation de 10% par an.	Rapports du PF/de l'UNMO. Rapports de situation annuels par pays. Rapports de supervision/RRM.	Volonté d'entreprendre une évaluation environnementale sur la base de l'impact potentiel sur l'environnement. Communautés impliquées dans la planification du projet.
	<u>P.1.3</u> Pourcentage de femmes parmi les bénéficiaires directs des projets.	Réaliser une enquête sur les pays ayant des projets au titre de la catégorie 2 afin d'établir le niveau de référence.	Au moins 40%.	Rapports du PF/de l'UNMO. Rapports de situation annuels par pays. Rapports de supervision.	Les autorités responsables du projet sont attachées à un développement respectant la parité.
Produit 2	Indicateurs	Niveau de référence Décembre 2015	Cible (fin de Phase 2) Décembre 2022	Source/fréquence	Hypothèses
<u>P.2</u> Soutien accordé aux pays du CIR pour leur permettre de développer leurs capacités de production et d'accéder aux marchés internationaux.	<u>P.2.1</u> Nombre de producteurs/associations formés aux pratiques relatives aux chaînes de valeur.	Réaliser une enquête sur les pays ayant des projets au titre de la catégorie 2 afin d'établir le niveau de référence.	Augmentation de 10% par an.	Rapports du PF/de l'UNMO. Rapports de situation annuels par pays. Rapports de	Des enseignements sur les marchés concernant les normes de qualité sont accessibles aux entrepreneurs. Existence de formations sur

				supervision/RRM.	ces normes.
	<u>P.2.2</u> Nombre de nouvelles technologies adoptées dans le cadre de projets soutenus par le CIR.	Réaliser une enquête sur les pays ayant des projets au titre de la catégorie 2 afin d'établir le niveau de référence.	Au moins 80% des projets adoptent au moins une nouvelle technologie.	Rapports du PF/de l'UNMO. Rapports de situation annuels par pays. Rapports de supervision/RRM. Statistiques nationales.	Les nouvelles technologies sont accessibles et des présentations les concernant sont disponibles. Les participants sont motivés et attachés à découvrir de nouvelles manières améliorées de mener des activités économiques.
	<u>P.2.3</u> Nombre de MPME qui bénéficient d'un soutien dans le cadre d'un projet du CIR.	Réaliser une enquête sur les pays ayant des projets au titre de la catégorie 2 afin d'établir le niveau de référence.	Au moins 10 MPME soutenues dans les pays ayant des projets au titre de la catégorie 2.	Rapports du PF/de l'UNMO. Rapports de situation annuels par pays. Rapports de supervision/RRM.	Les PME auront accès à une assistance technique et financière. Faire des affaires dans le pays et à l'étranger devient intéressant et encourage les PME dans le secteur.
Produit 3	Indicateurs	Niveau de référence Décembre 2015	Cible (fin de Phase 2) Décembre 2022	Source/fréquence	Hypothèses
<u>P.3</u> Soutien aux pays du CIR visant à mobiliser (directement ou indirectement) des financements supplémentaires.	<u>P.3.1</u> Nombre de mesures prises par tous les partenaires du CIR pour contribuer à mobiliser des financements et de l'expertise.	Réaliser une enquête sur les pays ayant des projets au titre de la catégorie 2 afin d'établir le niveau de référence.	Au moins 80% des pays ayant des projets au titre de la catégorie 2 ont un plan d'action qui a été mis en œuvre à 100% (hausse de 5% par année des financements)	Rapports du PF/de l'UNMO. Rapports de situation annuels par pays. Rapports de supervision/RRM.	Renforcer l'Aide pour le commerce contribue à l'intégration dans le système commercial mondial. Les partenaires du CIR sont disposés à opérer de manière coordonnée, tant ceux qui sont associés au Fonds d'affectation spéciale pour le CIR que les autres

			mobilisés).		partenaires de développement bilatéraux, ou encore les ONG et les organisations caritatives.
	<u>P.3.2</u> Nombre de projets financés par les donateurs liés à la matrice des actions de l'EDIC.	Rapport annuel de situation 2015 du SE.	Au moins deux par année et par pays du CIR.	Rapports du PF/de l'UNMO. Rapports de situation annuels par pays. Rapports de supervision/RRM.	Capacité du ministère responsable du commerce à collaborer avec des donateurs dans le cadre du programme national pour le commerce.
	<u>P.3.3</u> Nombre de projets soutenus par le CIR et cofinancés en grande partie.	Rapport annuel de situation 2015 du SE.	Au moins un par année et par pays du CIR.	Rapports du PF/de l'UNMO. Rapports de situation annuels par pays. Rapports de supervision/RRM.	Les ressources financières des donateurs seront disponibles à des niveaux raisonnables durant la période du CIR.